

# REGLEMENT MOISSONS 2025.

## ARTISANS, MARCHANDS, EXPOSANTS et FORAINS

1. Les emplacements sont situés dans l'enceinte de l'abbaye et sont désignés par les organisateurs.
2. Il strictement interdit de se placer seul, pour ce faire vous devez prendre contact avec Véronique DEJARDIN 0471 83 13 82 dès votre arrivée sur le site, elle vérifiera le paiement de votre emplacement et vous dirigera vers celui-ci.
3. Le paiement se fera uniquement par virement bancaire pour le 21 juillet 2025 au plus tard. BE80 7512 0628 3977
4. Arrivées et installations : samedi 16 et dimanche 17 aout entre 8h et 10h, aucun véhicule ne sera autorisé à circuler ainsi qu'aucune installation possible en dehors de ces heures.
5. Chaque artisans doit se munir de son matériel : tonnelle, table, chaise, rallonge électrique en parfait état de fonctionnement sous peine de se faire exclure du site par l'équipe technique.
6. Les exposants sont invités à vider leur stand pour la nuit, les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, de dégât ou accident.
- 7 Les exposants s'engagent à restituer leur emplacement en l'état d'origine (pas de détritus ni d'ordures ...)
8. Les produits destinés à la vente doivent être issu de la production artisanale locale ou fabriqués par l'artisan lui-même. Les autres produits ne seront pas acceptés sans l'accord des organisateurs.
9. Les organisateurs se réservent le droit de refuser à un artisan son installation dans le cas où le produit exposé ne correspond pas à la description fournie lors de l'inscription ou suite à un manque de respect envers les organisateurs.
10. Toute revente est interdite. (Excepté les engins agricoles miniatures, outillage agricole ou orticole), tous les produits de marques diverses distribuées dans les grandes surfaces et tous produits ne correspondant pas à notre chartre sont interdits.

Réservation et inscription au **0471 83 13 82** Véronique

# Tarif 2025 : artisans, marchands, exposants, forains

**Prix pour 2 jours :**

|                                                                                                         |                |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| <b>MARCHANDS</b> ventes                                                                                 | <b>130€</b>    |
| <b>ARTISANS</b> avec obligation de travailler sur place (sauf exception)<br>+ vente de leur production. | <b>90€</b>     |
| <b>ARTISANS</b> démonstration et participation du public, métiers rares et<br>en voie de disparition.   | <b>Gratuit</b> |
| <b>Miniatures agricoles</b> (forfait)                                                                   | <b>230€</b>    |
| <b>ARTISANS</b> producteurs locaux, ail ...                                                             | <b>90€</b>     |
| <b>FORAINS</b>                                                                                          | <b>130€</b>    |

**Prix obligatoires pour deux jours** (pas de réduction pour un seul jour)

Présence souhaitée le samedi et le dimanche.